

MAI
2021

Le Petit Cosméen

BULLETIN MUNICIPAL - N° 79



EDITO

Le calendrier de sortie de crise sanitaire se veut précis, même s'il peut encore être tributaire des aléas de la pandémie.

Nous traversons toujours cette crise qui impacte nos vies quotidiennes. Elle a produit de nombreux effets négatifs sur notre vie locale et sociale.

Depuis plus d'une année, nombre de manifestations et d'activités sportives ou culturelles ont dû être annulées.

Pour autant, vos élus ont souhaité réduire l'impact pour les associations communales avec un soutien financier et des accompagnements logistiques dans le respect des protocoles sanitaires.

Il nous faut être optimistes, c'est la raison qui pousse vos élus et les personnels municipaux à œuvrer pour le quotidien et l'avenir de notre commune.

La ville de Saint-Cosme-en-Vairais a la chance d'avoir été retenue dans deux dispositifs qui nous aideront à mener à bien les projets relatifs à l'attractivité. Il s'agit de l'ORT (Opération de Revitalisation du Territoire) et PVD (Petites Villes de Demain). Ces 2 actions cumulées devraient permettre à la commune de bénéficier d'aides concernant l'ingénierie et d'obtenir davantage de soutiens financiers de la part de l'État, de la Région et du Département.

Le 14 avril dernier, le conseil municipal a validé, à l'unanimité, un budget résolument tourné vers l'avenir. Ainsi c'est une enveloppe de plus de 1 600 000€ d'investissements qui a été votée dont environ 800 000€ consacrés à de nouveaux travaux et cela sans augmenter les taxes locales et sans emprunter. Pour ce faire, nous sommes inscrits dans les différents plans de relance.

Ces engagements nécessaires, concernent entre autre l'isolation et le changement des menuiseries de l'école élémentaire, la démolition du bâtiment en friche route de Contres, la réfection de la salle des fêtes de Contres...

La collectivité consacre, également, une augmentation importante au budget voire tant en investissement qu'en fonctionnement.

Enfin, je ne voudrais pas bouder notre plaisir d'avoir installé, le 3 mai dernier, le Docteur Logossina OUATTARA au Centre de Santé. Agé de 53 ans, ce médecin exerçait en milieu hospitalier. Il a fait le choix de pratiquer en libéral et souhaite mettre en place une organisation de travail cohérente et tournée vers les patients.

C'est une très bonne nouvelle pour notre commune !

Prenez soin de vous.

Votre Maire,

Philippe RICHARD



FOCUS

ARRIVÉE D'UN MÉDECIN LIBÉRAL À ST COSME

La commune vient de retrouver un médecin. Le docteur Logossina Ouattara s'est installé le 3 mai dernier en tant que médecin libéral dans le cabinet du Centre de Santé et consulte du lundi au samedi. Il se déplace également à domicile.

Originaire de la Côte d'Ivoire et titulaire d'un doctorat obtenu au Bénin, Monsieur Ouattara est arrivé en France en 2004. Il a tout d'abord exercé à l'hôpital du Mans et dès le début de sa carrière hospitalière, il a suivi plusieurs formations notamment en gériatrie, en soins palliatifs et en médecine générale.

Le docteur Ouattara connaît très bien le département de la Sarthe et le Perche car il a également exercé à l'hôpital intercommunal Alençon-Mamers, mais aussi à Mortagne-au-Perche. Avant d'arriver à Saint-Cosme-en-Vairais, il était en poste à l'hôpital de Saint-Calais.

Pour la population cosméenne, cette arrivée est une excellente nouvelle et met un terme à bien

des désagréments suite au départ de la doctoresse salariée de la commune. « Dès le départ du médecin salarié, l'ensemble des membres du conseil municipal s'est mobilisé pour trouver un généraliste. Nous avons sollicité les services de la Communauté de Communes Maine Saosnois qui travaillent avec l'Espagne. Finalement, nous avons eu la possibilité de trouver un médecin par nos propres moyens. Nos différentes actions de communication lui ont permis d'avoir connaissance de nos recherches. Le docteur Ouattara a pris contact avec nous et nous avons mis un point d'honneur à faciliter son installation. Il a également été très bien accueilli par les autres professionnels de santé présents sur la commune », se félicite Philippe Richard, maire.

Consultations, avec ou sans rendez-vous par téléphone au ☎ 02 43 33 91 08

ou ☎ 06 29 98 32 78

Possibilité de prendre RDV en ligne sur :

[Doctolib.fr](https://www.doctolib.fr)



VIE MUNICIPALE

LE BUDGET MUNICIPAL

Les dépenses du budget principal 2021 peuvent se résumer ainsi :

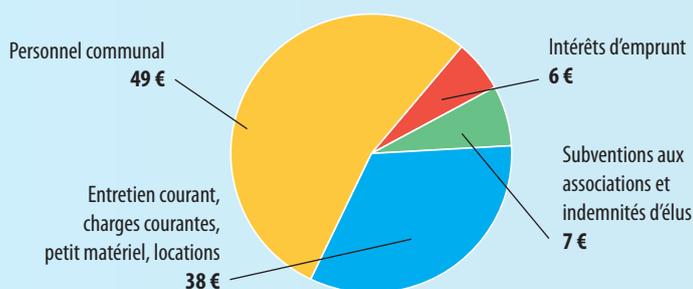
Budget principal voté pour 2021 :

Fonctionnement	2 601 143 €
Investissement	1 604 792 €

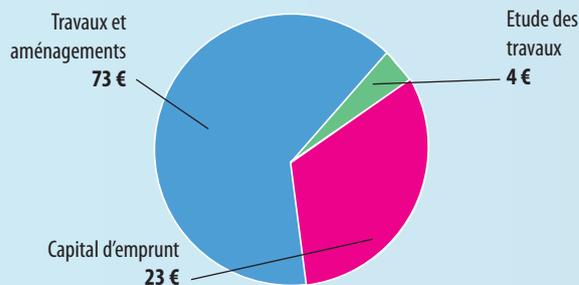
Les taux des taxes locales restent inchangés pour 2021 :

Taxes foncières	Taux 2021
Foncier bâti	39.26% (dont 18.54% part communale et 20.72% part départementale)
Foncier non bâti	30.68%

Montant voté en fonctionnement (pour 100 €)



Montant voté en investissement (pour 100 €)



DE L'ÉCOPÂTURAGE DANS L'ESPACE NATURE Verno VICI AVEC L'ARRIVÉE DE PETITS MOUTONS D'OUESSANT

Depuis le mois de janvier dernier, la mairie a décidé de se lancer dans l'écopâturage et a fait appel à l'expertise de Cédric Herbelin, éleveur dans le département de l'Orne et dont la réputation n'est plus à faire. Ce dernier s'est chargé de fabriquer une clôture tout autour d'une parcelle de 5 000 m² qui se situe juste derrière la Douve dans le parc Verno Vici. Monsieur Herbelin a également monté un abri pour les 13 brebis qui tondent écologiquement l'herbe de ce terrain.

« Saint-Cosme-en-Vairais est une commune rurale. Nous avons donc plusieurs espaces verts adaptés à ce genre de pratique. Ce système de tonte naturelle nous



semble être une bonne opportunité pour faire un geste en faveur de l'environnement. Le développement durable faisait d'ailleurs partie de nos engagements pendant la campagne des élections municipales. Nous concrétisons nos promesses avec l'implantation de ces animaux comme nous le faisons en remplaçant progressivement

les ampoules de l'éclairage public par des Led », argumente Philippe Richard, le maire.

L'arrivée des moutons a un autre intérêt de taille, celui de renforcer l'attractivité du parc Verno Vici. Les Cosméens, mais aussi les gens de passage, sont ainsi de plus en plus nombreux à venir s'y promener. Un attrait d'autant plus important, que plusieurs naissances d'agneaux ont eu lieu au début de ce printemps.

A plus ou moins long terme, ce procédé d'écopâturage pourrait donc être déployé sur d'autres surfaces de la commune.

PRIORITÉ AUX INVESTISSEMENTS

UN NOUVEAU CENTRE DE SECOURS EN 2023

La commune va bénéficier d'un nouveau centre de secours. Les soldats du feu vont s'installer dans de nouveaux locaux construits sur la route de Contres sur la parcelle qui abritait jusqu'alors l'entreprise inactive L'Univers de l'Escalier. Les bâtiments de cet ancien établissement sont en cours de déconstruction. La future caserne devrait être opérationnelle au cours de l'année 2023.

Juste à côté de cette nouvelle installation, une dizaine de logements labellisés HSS pour Habitat Sécurité Seniors pourrait voir le jour en partenariat avec Sarthe Habitat.

Parallèlement, les locaux de l'actuelle caserne des sapeurs-pompiers permettront une extension des bâtiments des services techniques de la mairie.



RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ET RÉHABILITATION DE LA SALLE DES FÊTES DE CONTRES



Le budget municipal de l'année 2021 est marqué par l'investissement, rendu possible, grâce aux différents plans de relance. C'est avec ces aides financières que la mairie a ainsi prévu la rénovation énergétique de l'école élémentaire Claude Bouchard et la réhabilitation de la salle des fêtes de Contres.

Le chantier de la salle des fêtes de Contres devrait débuter au mois de septembre prochain, quant à l'école élémentaire, les travaux se dérouleront, en grande partie, au cours des vacances de la Toussaint.

Toujours dans le domaine scolaire, la mairie va poursuivre l'équipement des écoles élémentaire

et maternelle en outils numériques en partenariat financier avec l'Education Nationale, via le projet Label ENIR (Ecoles Numériques) et avec l'Etat, via le programme DSIL. Enfin, pour le plaisir des enfants, de nouvelles aires de jeux seront installées dans ces deux établissements.

TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT

NETTOYAGE DES CANALISATIONS DANS LA RUE NATIONALE

Une opération de nettoyage des canalisations d'assainissement se déroulera dans la rue Nationale les 2 et 3 juin 2021 ainsi que les 21 et 22 septembre 2021.

Afin de permettre au camion de pompage de ne pas trop empiéter sur les voies de circulation et de ne pas perturber trop fortement la circulation, un arrêté visant à interdire le stationnement ces jours-là sera pris et des panneaux interdisant le stationnement seront posés dans la rue. La mairie vous remercie de votre compréhension.

ASSOCIATIONS

LA MAIRIE ACCENTUE SON SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS

Dans ce contexte de crise sanitaire, la mairie est plus que jamais aux côtés des bénévoles des associations cosméennes. L'enveloppe allouée aux subventions est en augmentation de près de 2 500 € par rapport à l'année précédente pour s'établir à 18 710 €.

« Nous avons tenu à réaffirmer notre soutien au monde associatif et ce, en dépit du contexte sanitaire. Un effort a également été réalisé auprès des associations qui ont des salariés comme c'est le cas pour l'Amicale Laïque, le Centre Culturel & Animations du Vairais et le Club de Tennis. Nous tenons également à confirmer à l'ensemble des bénévoles de la commune que nous restons à leur écoute et à leurs côtés pour les épauler et les soutenir », explique Mathieu Launay, conseiller municipal délégué à la vie associative.

Les subventions accordées sont les suivantes :

Amicale Laïque	1 600 €
Centre Culturel et Animations du Vairais	6 150 €
Masqués du Vairais	790 €
Comité des fêtes	4 000 €
UNC / AFN	100 €
Soleil d'Automne du Vairais	100 €
Aéro Sporting Club	1 500 €
Randonneurs du Vairais	100 €
Tennis Club Cosméen	1 600 €
Gymnastique Volontaire	50 €
Patriote de Bonnétable	650 €
Les Chemins de Vair	150 €
Comité des Animations et Expositions Agricoles du Vairais	300 €
Parents d'élèves	120 €
Patrimoine du Vairais	750 €
Ensemble pour Océane	100 €
Moto Club Full Gas	650 €

PROJET ÉOLIEN À ARGENSON

LA MAIRIE SOUTIEN UNE ASSOCIATION D'OPPOSITION

Un projet, visant à implanter quatre éoliennes à Argenson, a été présenté en mairie. La municipalité n'est pas favorable à cette idée car elle gênerait un joli panorama situé sur la route de Bellême qui offre une vue imprenable sur la plaine et qui permet de voir jusqu'à Mamers et La Perrière lorsque le ciel est dégagé. Le Conseil soutient donc la démarche des créateurs de l'association d'opposition à ce projet éolien. En effet, depuis le 1er mars une nouvelle association cosméenne a vu le jour pour défendre l'environnement. Elle s'intitule « Association pour la protection de l'environnement de l'Orne Saosnoise et du ru d'Argenson ».

COMMERCES

LE BIEN-ÊTRE POUR TOUS

PHANIE COIFFURE, DES COUPES POUR LES FEMMES, LES HOMMES ET LES ENFANTS



Pour profiter de toute la palette des services proposés et de l'expertise des coiffeuses, il est préférable de prendre rendez-vous au :

 **02 43 97 56 09**

Stéphanie Chedhomme est à la tête de l'enseigne Phanie Coiffure, installée au numéro 80 de la rue Nationale, depuis le mois de juin 2007. Elle a repris le salon et a conservé les deux salariées, Nathalie et Sabrina. Toutes les trois accueillent la clientèle – les femmes, les hommes et les enfants - du mardi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 30 ainsi que le samedi de 8 h 30 à 16 h 00.

UNE PAUSE BIEN ÊTRE CHEZ DOUCEUR MARINE



Renseignements et rendez-vous au :

 **02 43 33 42 20**

L'institut de beauté Douceur Marine est dorénavant installé au numéro 16 de la rue Nationale dans les anciens locaux du Crédit Mutuel. Marguerite De Caffarelli, esthéticienne et responsable de l'établissement, reçoit avec son employée, la clientèle sur rendez-vous et propose une large gamme de soins.

Jours et horaires d'ouverture :

Le lundi de 9 h 30 à 17 h 30.

Le mardi et le vendredi de 9 h 00 à 18 h 30.

Le mercredi et le jeudi de 9 h 30 à 18 h 30.

Le samedi de 9 h 30 à 16 h 00.

1,2,3 PAPATTES, LE ROYAUME DES CHIENS ET DES CHATS



Renseignements au :

 **06 25 59 06 22** ou **09 87 18 51 55**

Le 5 septembre 2017, Linda Choquet a ouvert son salon de toilettage pour chiens et chats, mais aussi pour les lapins, au numéro 49 de la rue Nationale. Depuis cette date, le succès est au rendez-vous.

La toiletteuse accueille toutes les races de chiens et de chats. Les soins se font sur rendez-vous du mardi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30 et le samedi de 8 h 30 à 12 h 30.

D'autres informations sont disponibles sur la page Facebook « 1,2,3 Papattes » et sur le site internet : 123papattes.fr



UN SENTIER D'INTERPRÉTATION À TRAVERS LA COMMUNE



Afin de renforcer l'attractivité de la commune, la mairie, en partenariat avec l'association Patrimoine du Vairais, a mis en place un sentier d'interprétation. « C'est un circuit de 11,6 km à travers toute la commune et dont le départ se fait à l'entrée du parc Verno Vici en plein centre-ville », explique Philippe Richard, le maire.

Le thème de ce chemin de randonnées est le Patrimoine agricole et Patrimoine de l'eau. Ce projet avait été lancé par la mairie lors du précédent mandat et a pu se concrétiser dernièrement avec l'installation de plusieurs panneaux avec des textes explicatifs et des photos. « Nous avons en effet

souhaité faire un balisage spécifique avec le logo de la ville et celui de l'association. Sur ces pupitres, les promeneurs peuvent obtenir des informations sur l'histoire de la commune, les fours à chanvre, les lavoirs, le Mont-Jallu... Bref, sur tous les sites intéressants dont regorge Saint-Cosme-en-Vairais », poursuit le maire.

Et pour plus d'interactivité, les pupitres sont équipés de flashcode. « Avec leur smartphone, et après avoir téléchargé une application, les visiteurs peuvent flasher le code qui les envoie sur le site internet de l'association Patrimoine du Vairais. Ils auront ainsi accès à tous les renseignements sur le patrimoine local ».

Prochainement, le parcours sera édité sur un fascicule que les gens pourront mettre dans leur poche avant de se lancer sur le tracé.

Ce nouveau circuit a représenté un investissement de 12 800 € pour la commune.

Toutefois, la mairie a pu bénéficier d'une aide de la région des Pays-de-la-Loire à hauteur de 4 000 € dans le cadre du NCR (Nouveau Contrat Régional).

Il convient également de noter que la commune dispose d'autres sentiers de randonnées balisés dont 2 d'entre eux ont joliment été mis en valeur par le Club des Chemins de Vair, « Le Circuit des Oiseaux » et « Le Circuit des Châtaigniers ». Quant aux autres chemins, ils sont actuellement en cours de révision.



FLASH INFOS

LES ÉLECTIONS RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES 2021

Les élections Régionales et Départementales auront lieu les 20 et 27 juin 2021

A cette occasion, la commune recherche des assesseurs pour tenir les bureaux de vote. Il faut être inscrits (es) sur les listes électorales.

Si vous êtes intéressés (es), nous vous remercions de bien vouloir prendre contact avec Valérie Fouasnon au service élections de la Mairie.

 **02 43 97 55 44**

Nouveautés 2021 :

Cette année, chaque électeur pourra disposer de deux procurations, une mesure mise en place pour faciliter le vote par procuration en pleine pandémie. La demande de procuration peut désormais s'effectuer en ligne sur <https://maprocuracion.gouv.fr>

ATTENTION !

Changement de lieu pour les bureaux de vote de St Cosme et de Champaisant

En effet, en raison de la crise sanitaire actuelle, les mairies peuvent, exceptionnellement, déplacer ou regrouper les bureaux de vote habituels, afin de pouvoir faire respecter les gestes barrières.

Pour ce faire, la mairie de St Cosme a décidé de déplacer les bureaux de vote de St Cosme et Champaisant et de les rassembler en un seul lieu, à la salle Atlantis.

PENSÉE DU MOMENT

Le bonheur n'est pas d'avoir tout ce qu'on désire, mais d'apprécier ce que l'on a.

Paulo Coelho



Le Petit Cosméen

Directeur de la Publication : Philippe Richard

Maire de Saint Cosme en Vairais

53 bis, rue nationale - 72110 St Cosme en Vairais

Tél. 02 43 97 55 44

Site internet : www.mairiestcosmeenvairais.fr

 Mairie Saint Cosme en Vairais

Conception et impression :

Imprimerie CRES - Bonnétable

Crédits photos : ville de Saint Cosme en Vairais